



## refus de direct artisans d'intervenir suite à malfaçon dans leur pose de serrure

Par **CLAI256**, le **06/02/2025** à **10:00**

L'entreprise direct artisans siège social Lille, m'a changé le 02/12/2025, une crémone et cylindre avec 10 ans de garantie. Le poseur a dû forcer pour entrer le cylindre.

J'ai enlevé le cylindre et ne sais plus le remettre car la crémone dépasse beaucoup à l'intérieur de l'orifice de serrure de la porte, c'est anormal.

L'entreprise refuse d'intervenir car j'ai enlevé le cylindre. Sont-ils dans leur droit, ai-je perdu la garantie ?

.

Par **miyako**, le **06/02/2025** à **14:05**

Bonjour,

Si l'entreprise revient, ce sera à vos frais, car vous n'auriez pas dû faire cela, il fallait appeler l'entreprise avant et voir ce qui se passait, surtout si lors de la pose le poseur a forcé le passage

cordialement